espace politique d'innovation

Jeudi 20 septembre 2018 18h30

Apéritif - débat

Pourquoi et comment légaliser le cannabis ?

epibesancon@yahoo.fr http://epibesancon.fr/ Facebook epibesancon

SCENACLE, 6 rue de la Vieille Monnaie Besançon

Le constat est simple et assez largement partagé. La politique répressive concernant la consommation de cannabis (THC) a échoué partout, particulièrement en France, malgré une législation parmi les plus répressives.

La question de la dépénalisation et de la légalisation du cannabis occupe une place grandissante dans le débat public. Le passage à la contraventionnalisation de l'usage puis l'actualité récente, avec l'ouverture de nombreuses boutiques proposant un « cannabis-light », ont vu le gouvernement, à l'image de ses prédécesseurs, intervenir de manière inappropriée.

Produit illégal, le cannabis, n'est pas un produit anodin. Même si pour la grande majorité des consommateurs ses effets secondaires sont modérés et le risque de dépendance faible, sa consommation, à fortes doses, peut être délétère pour la santé. Mais l'intervention des acteurs de prévention est rendue difficile voire inaudible en raison de son statut juridique.

Un marché parallèle générant des sommes considérables dont des milliers de familles, dans les « quartiers », tirent profit s'est d'autre part constitué. Les trafics prolifèrent et créent dans beaucoup de cités des zones de non-droit créant une situation sociale délicate.

Quant au débat public, il est souvent biaisé par une présentation caricaturale, superficielle, idéologique. Tandis que l'opinion est de plus en plus ouverte à une évolution du statut juridique de la consommation.

Des expériences naissent un peu partout dans le monde et tentent de trouver une alternative à la simple répression.

Poser la question de la légalisation du cannabis n'acquitte pas ce produit des ses effets indésirables, mais peut permettre, tout comme pour le tabac et l'alcool, produits autrement plus dangereux pour la santé, d'introduire une discussion sereine et permettre de limiter les risques liés à sa consommation.

Nous vous proposons d'en débattre avec :

Le **Dr Alain MOREL**, psychiatre addictologue, qui a une longue expérience sur les addictions et auteur de nombreux livres sur ces questions.

Claude Magnin animera la soirée.